

# Manuel pour la détection et la sélection des talents

# Préface

PISTE : Un mot magique pour certains, une ineptie pour d'autres. Huit ans après l'introduction de cette nouvelle approche du processus de sélection, voici le nouveau Manuel entièrement révisé dont l'objectif est d'apporter une contribution précieuse au développement de la procédure de sélection des talents dans le sport suisse.

La Suisse dispose d'un pool restreint de talents. Afin de rester compétitif au niveau international, le sport suisse doit effectuer la sélection et la promotion des talents de manière particulièrement efficace. Grâce à PISTE, le processus de sélection des talents des fédérations sportives suisses a connu un développement positif ces dernières années, ce qui a été remarqué à l'échelon international également. Cela a permis d'augmenter significativement le savoir-faire des fédérations sportives dans le domaine du développement des talents.

Toutefois, PISTE est et doit être bien plus qu'une batterie de tests annuels pour les athlètes de la relève et qu'un exercice administratif de grande envergure pour les entraîneurs et les responsables de la relève des fédérations. PISTE est une véritable philosophie de sélection : Il ne s'agit pas de promouvoir les meilleurs athlètes du moment, mais les futurs meilleurs athlètes. Le facteur décisif pour y parvenir est l'évaluation du potentiel des sportifs effectuée par l'entraîneur. Quel athlète possède tous les atouts pour accomplir le parcours vers l'élite ? L'objectif visé n'est pas la réalisation de succès lors de compétitions de la relève aux niveaux régional ou national, mais bien le gain de médailles lors de CE et de CM élite et des Jeux Olympiques.

## Ralph Stöckli

Responsable du département Sport de performance de Swiss Olympic  
Ittigen près de Berne, décembre 2016

## Urs Mäder

Chef de la section Sport d'élite  
Haute école fédérale de sport de Macolin HEFSM  
Macolin, décembre 2016

### Remarque

Pour faciliter la lecture, nous avons privilégié la forme masculine, mais la forme féminine est toujours implicite.

## Impressum

### Éditeurs

Office fédéral du sport OFSPO ([www.ofspo.ch](http://www.ofspo.ch)) et  
Swiss Olympic ([www.swissolympic.ch](http://www.swissolympic.ch))

Jörg Fuchslocher, Michael Romann, Daniel Birrer (Office fédéral du sport, Haute école fédérale de sport de Macolin)  
Christof Baer, Lea Müller, Dominik Pürro, David Egli (Swiss Olympic)

### Auteurs externes

Claudia Zuber, Institut des sciences du sport, Université de Berne  
Heinz Moser, Association Suisse de Football  
Reto Gertschen, Association Suisse de Football  
Ralph Rüdüsüli-Laurent, Fédération Suisse de Canoë-Kayak  
Louis Heyer, Swiss Athletics

### Concept

clixxdesign, [www.clixx.ch](http://www.clixx.ch)

### Illustrations

Lucas Zbinden

### Photos

Keystone, Swiss Olympic


### Impression

Jordi AG, Belp

### Édition

Décembre 2016

### En collaboration avec

 Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

### Office fédéral du sport OFSPO

Haute école fédérale de sport Macolin HEFSM

# Table des matières

<b>Résumé</b> .....	5
<b>Situation initiale</b> .....	6
Sélection des talents : un défi de taille pour le système sportif .....	6
La sélection des talents dans le cadre du « Concept de base pour le développement du sport et des athlètes » (FTEM Suisse) .....	6
Objectifs et structure du Manuel .....	7
<b>01</b>	
<b>Le talent et la détection des talents</b> .....	10
Qui est un talent ? .....	10
Recherche, détection et sélection des talents .....	11
<b>02</b>	
<b>Idée directrice</b> .....	14
<b>03</b>	
<b>Mesures d'évaluation et de correction</b> .....	18
Critères d'évaluation recommandés .....	18
Développement de la performance .....	19
Performance du moment .....	19
Psyché .....	20
Résistance .....	21
Conditions anthropométriques .....	21
Biographie de l'athlète .....	22
Mesures de correction recommandées .....	23
<b>04</b>	
<b>Le chemin vers la décision de sélection</b> .....	26
Situation de départ .....	26
Approche classique (axée sur les variables) .....	27
Approche axée sur la personne .....	29
<b>Glossaire/Références bibliographiques</b>	
Glossaire .....	32
Références bibliographiques .....	34

# Résumé

Promouvoir tôt et durablement les athlètes de la relève est décisif pour assurer la compétitivité internationale dans le sport de performance au niveau de l'élite. Les fédérations sportives ont la tâche de découvrir les talents prometteurs, soit les athlètes de la relève disposant d'un potentiel particulier pour réaliser de bonnes performances et des succès, et de les mener vers le sport de performance par le biais d'un encouragement ciblé. À cette fin, la détection et la sélection des talents jouent un rôle essentiel. Idéalement, l'ensemble des étapes de sélection et les instruments de promotion sont harmonisés et intégrés dans le cadre plus large du développement des talents et du parcours des athlètes (FTEM).

La détection et la sélection des talents posent toutefois un défi de taille pour l'ensemble du système sportif. En raison des nombreux facteurs d'influence complexes affectant le développement des enfants et des jeunes, il n'est guère possible de formuler des prévisions à long terme avant et durant la puberté. En sus, l'âge biologique a souvent une influence importante sur le niveau de performance du moment. Il peut en résulter que de « vrais » talents disposant d'un fort potentiel ne soient pas encouragés et soient ainsi perdus, tandis que de « faux » talents possédant un potentiel moindre sont promus sans parvenir à percer véritablement. Par conséquent, il s'agit en principe d'encourager le plus grand nombre possible de talents de la relève. Les sélections ne devraient donc s'effectuer que lorsque les ressources d'encouragement sont limitées ou si une sélection de cadre est nécessaire en vue de compétitions.

L'objectif du présent « Manuel pour la détection et la sélection des talents » est de mettre à disposition des fédérations sportives des recommandations fondées sur des données factuelles pour la sélection des talents. Sur la base des connaissances scientifiques actuelles, la sélection des talents doit s'effectuer de manière pluridimensionnelle, dynamique, systématique, transparente et objective. L'idée directrice de la sélection des talents reste inchangée : « Ne pas sélectionner les meilleurs athlètes du moment, mais les plus aptes ».

Il est recommandé de prendre la décision de sélection en tenant compte de l'âge biologique et sur la base de différents critères d'évaluation : performance du moment, développement de la performance, psyché et biographie de l'athlète. Selon le sport et les ressources disponibles, des critères supplémentaires comme les conditions anthropométriques et la résistance fournissent d'autres indices pour identifier le potentiel de performance à l'âge de l'élite.

Les recommandations figurant dans le présent Manuel s'appliquent à tous les sports et doivent être adaptées et développées par les fédérations selon le sport concerné. La réalisation de la sélection requiert une application correcte des outils d'évaluation, de la transparence et de l'équité envers les athlètes. En tant qu'élément de l'encouragement à long terme, les sélections doivent permettre aux athlètes de reconnaître le chemin à parcourir vers l'élite et de s'y engager.

# Situation initiale

## L'essentiel en bref :

- La sélection des talents est un sous-processus du développement des talents et donc du « Concept de base pour le développement du sport et des athlètes » (FTEM).
- En raison des différences au niveau du développement biologique et d'autres facteurs d'influence complexes, les performances sportives futures ne peuvent être prédites précisément.
- Le présent « Manuel pour la détection et la sélection des talents » remanié contient des recommandations concrètes basées sur des connaissances scientifiques portant sur le processus de sélection.

## Sélection des talents : un défi de taille pour le système sportif

Promouvoir tôt et durablement les athlètes de la relève a une influence décisive sur la compétitivité internationale dans le sport de performance au niveau du *sport d'élite*<sup>1</sup>. Les fédérations sportives s'efforcent de découvrir *les talents* prometteurs et de les mener vers le sport d'élite par le biais d'un encouragement ciblé. Comment et sur la base de quels critères les talents de la relève susceptibles d'être encouragés peuvent-ils être identifiés ? Le développement des athlètes de la relève est individuel et non linéaire. En raison des nombreux facteurs d'influence complexes affectant le développement physiologique et psychosocial des enfants et des jeunes, il n'est guère possible de formuler des prédictions à long terme fiables avant et durant la puberté. Un âge biologique plus avancé implique fréquemment un niveau de performance temporaire plus élevé. Dans la pratique, la sélection s'effectue encore trop souvent sur la base des résultats en compétition, étant donné que ces derniers sont considérés comme étant des indices du potentiel du succès à l'âge de l'élite. Or, les résultats en compétition au stade précoce de la relève ne sont pas des indicateurs fiables pour la capacité de performance future<sup>2</sup>. Pourtant, c'est précisément sur les résultats en compétition que les entraîneurs de la relève s'appuient la plupart du temps. Prématurée et inutile, cette pression a pour conséquence d'imposer une vision à court terme, ce qui conduit à sélectionner uniquement les meilleurs sportifs du moment.

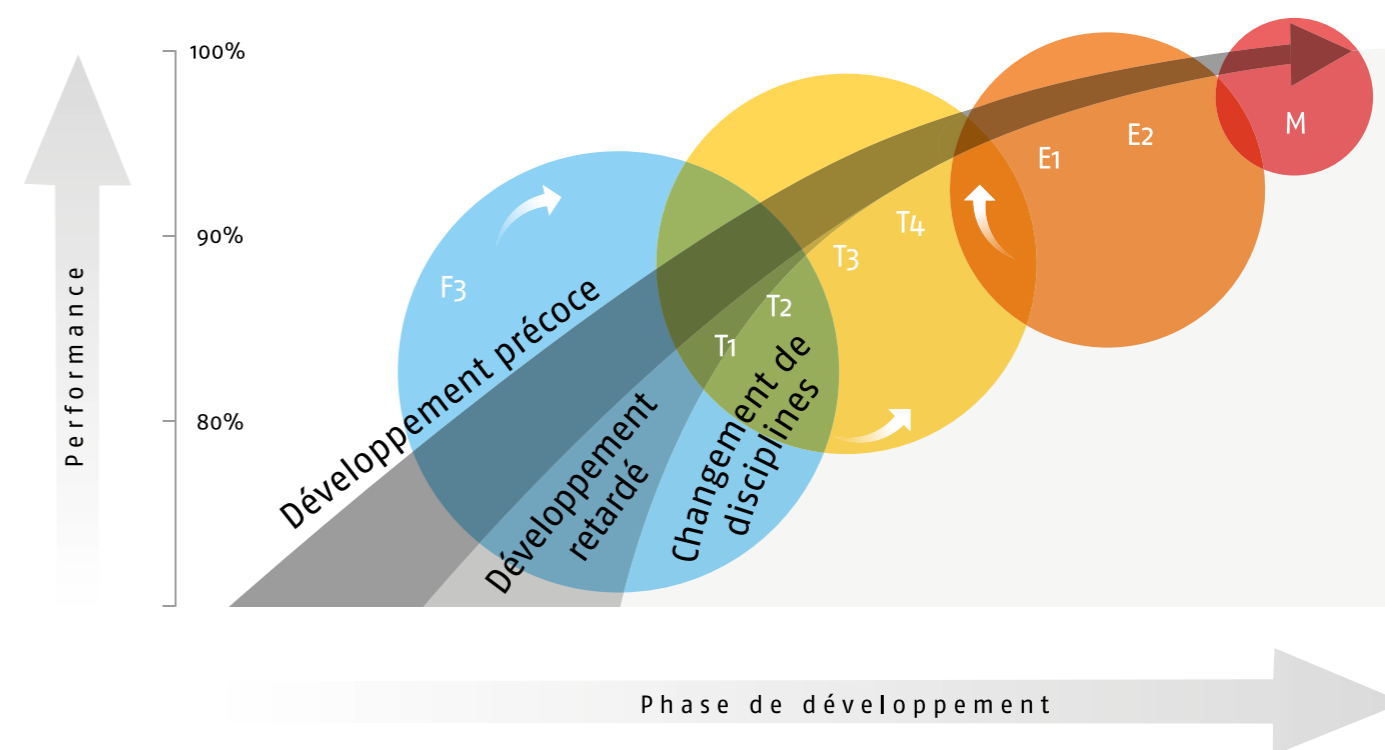
Pour ces raisons, les athlètes de la relève disposant d'un potentiel qui n'a pas été reconnu risquent de ne pas être pris en considération dans le processus de sélection et d'être perdus pour le *sport de performance*. Par conséquent, la *sélection des talents* représente un défi important pour le système sportif dans son ensemble.

## La sélection des talents dans le cadre du « Concept de base pour le développement du sport et des athlètes » (FTEM Suisse)

La sélection des talents étant un sous-processus du *développement des talents*, elle doit faire partie intégrante du concept « FTEM Suisse » ou d'autres modèles de parcours des athlètes mis en œuvre par les fédérations.

<sup>2</sup> Les termes importants sont en italique à la première occurrence et expliqués dans le glossaire.

<sup>1</sup> Les chiffres bleus se réfèrent à une note dans la bibliographie



Où la sélection des talents se situe-t-elle dans le cadre du concept « FTEM Suisse » ? Du point de vue des différentes fédérations sportives, l'un des objectifs premiers est l'acquisition du plus grand nombre d'athlètes pour le sport concerné afin de constituer un large pool de talents. Dans le domaine-clé F, une partie des athlètes évolue du sport populaire vers le sport de performance. À partir de la phase F3 au plus tard, les fédérations sont responsables de la *détection et de la sélection des talents*. En phase F3 ou au plus tard en phase T1, les athlètes de la relève participent pour la première fois à un processus de sélection de leur fédération, qui doit donner au plus grand nombre possible d'athlètes l'occasion de se présenter.

Le développement des athlètes ne s'effectue guère de manière linéaire. Tous les athlètes sélectionnés et promus par leur fédération dans le cadre de différentes structures (cadres, centres d'entraînement, etc.) sont soumis à une nouvelle évaluation à intervalles réguliers (une fois par an au moins) et sont tenus de confirmer leur potentiel, parfois sur plusieurs années, avant d'atteindre la transition vers le domaine-clé E. Dans la plupart des sports, les sélections s'effectuent aussi bien dans les phases F, T et E que durant les stades de transition et devraient impérativement être harmonisées et basées sur la même philosophie de sélection.

## Objectifs et structure du Manuel

Le présent « Manuel pour la détection et la sélection des talents » contient des bases théoriques et des recommandations de principe pour la sélection des talents et remplace l'ancien manuel « Détection et sélection des talents »<sup>3</sup>. Le nouveau Manuel est le fruit d'une collaboration entre des représentants des fédérations sportives, de la Haute école fédérale de sport de Macolin, de Swiss Olympic et de l'Institut des sciences du

sport de l'Université de Berne. De concert avec la fourniture de conseils, la mise à disposition d'outils d'évaluation et la présentation d'exemples de bonnes pratiques, le Manuel fait partie intégrante des prestations dans le domaine de la détection et de la sélection des talents. Deux objectifs sont poursuivis par le présent Manuel :

→ Mettre à disposition des entraîneurs et des fédérations sportives des recommandations pratiques fondées sur des connaissances scientifiques pour la détection et la sélection des talents

→ Transmettre une philosophie homogène de détection et de sélection des talents

### Le « Manuel pour la détection et la sélection des talents » est composé de quatre chapitres centraux :

→ Le chapitre 1 propose un aperçu des thèmes et des concepts principaux portant sur le sujet de la détection et de la sélection des talents.

→ Le chapitre 2 explique l'idée directrice de la détection et de la sélection des talents.

→ Le chapitre 3 présente les critères d'évaluation recommandés pour la détection et la sélection des talents.

→ Le chapitre 4 s'intéresse au parcours vers la décision de sélection en se focalisant sur la préparation et la réalisation pratique.



01

Le talent et la  
détection des talents

# 01 Le talent et la détection des talents

## L'essentiel en bref :

- Un talent est une personne disposant d'un potentiel particulier pour réaliser de bonnes performances et des succès dans le domaine de l'élite.
- Le talent se fonde sur l'interaction entre les attributs génétiques et les influences environnementales.
- La sélection des talents est un processus continu permettant de désigner les athlètes disposant d'un potentiel de performance suffisamment important pour être admis dans des structures de promotion spéciales.
- Le niveau de validité des pronostics dans le processus de détection des talents est particulièrement bas avant l'âge de la puberté. Par conséquent, les sélections de talents excluant les enfants devraient être évitées autant que possible.

## Qui est un talent ?

Le présent Manuel désigne comme « talent » une personne dont on peut supposer à l'avance de manière fondée qu'elle pourra atteindre une forte capacité de performance dans le sport de haut niveau et réaliser des succès dans le domaine de l'élite.

De manière générale, on peut distinguer entre une conception étroite et une autre plus large de la notion de « talent »<sup>4</sup>. Au sens étroit, le terme de « talent » se rapporte surtout à la capacité de performance au niveau de la motricité sportive. Au sens plus large, d'autres critères sont également considérés comme déterminants, comme par exemple la psyché, la capacité de résistance ainsi que l'environnement social et matériel.

En sus, on distingue entre une conception « statique » (estimation unique du potentiel) et une conception « dynamique » (estimations de potentiel effectuées à différentes périodes) de la notion de talent<sup>5</sup>. La question de savoir si le talent est inné ou se développe par l'entraînement a longtemps fait l'objet de discussions<sup>6,7</sup>. De nouvelles connaissances scientifiques indiquent à présent que le talent se fonde toujours sur une interaction entre les attributs génétiques et les influences environnementales, comme par exemple l'entraînement, l'école, les parents, etc.<sup>8</sup>. De ce point de vue-ci également, nous recommandons par conséquent d'utiliser la notion dynamique du talent et d'appliquer une approche correspondante lors de la sélection des talents.

## Recherche, détection et sélection des talents

On distingue généralement entre la *recherche des talents*, la *détection des talents* et la *sélection des talents*. Dans le processus de recherche des talents, on est en quête d'athlètes de la relève appropriés pour le sport concerné. La détection des talents se rapporte au processus d'identification des athlètes disposant du potentiel pour réaliser à l'avenir des succès notables dans un sport donné. La sélection des talents, quant à elle, est un processus continu permettant de désigner les athlètes disposant d'un potentiel de performance suffisamment important pour être admis dans des structures de promotion spéciales<sup>5</sup>.

### Recherche des talents

→ Recherche d'enfants et d'adolescents disposant d'un potentiel élevé pour réaliser de bonnes performances et des succès, aussi bien dans la spécialité sportive concernée qu'en dehors

### Détection des talents

→ Identification des talents et évaluation de leur potentiel pour réaliser à l'avenir de bonnes performances et des succès

### Sélection des talents

→ Sélection de talents pour les cadres de promotion et les compétitions sur la base du processus de détection des talents

Illustration 1 : Recherche des talents, détection des talents et sélection des talents

Avant la fin de la puberté, le niveau de validité des pronostics dans le processus de détection des talents est particulièrement bas<sup>9</sup>. En d'autres termes, il n'est guère possible de faire des prévisions sur des performances et des succès futurs. Par conséquent, les sélections de talents excluant des enfants ne sont en principe pas recommandées.





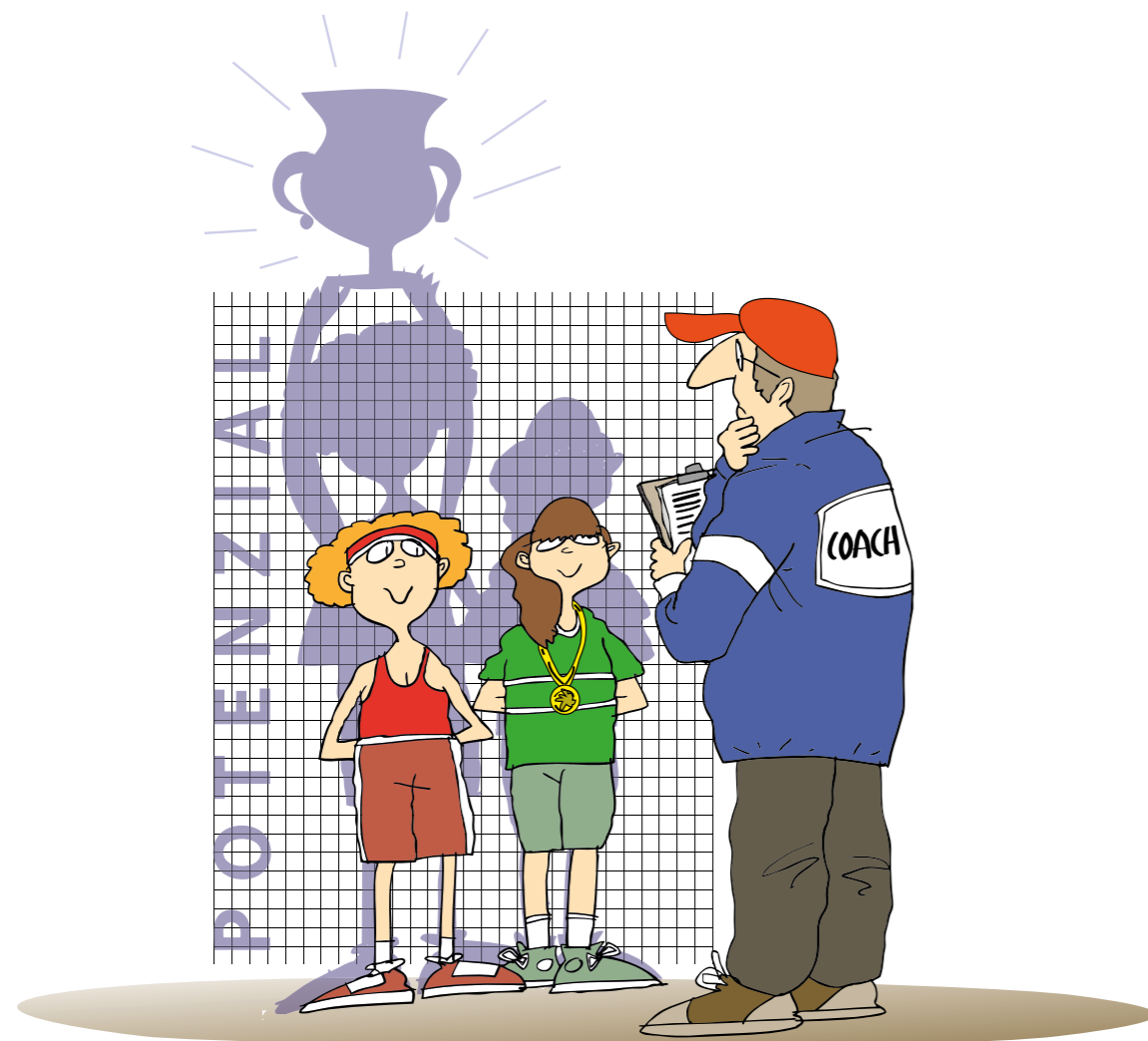
02

Idée directrice

## 02 Idée directrice

L'essentiel en bref :

- L'idée directrice de la détection et de la sélection des talents est : « Ne pas sélectionner les meilleurs athlètes du moment, mais les plus aptes ».
- Il est recommandé de baser la détection et la sélection des talents sur l'évaluation pronostique, intégrative et systématique de la part de l'entraîneur (PISTE, en allemand « prognostisch integrative systematische Trainer-Einschätzung »).



### La philosophie

La philosophie de la détection et de la sélection des talents reste inchangée : « Ne pas sélectionner les meilleurs athlètes du moment, mais les plus aptes ». Sur la base de la littérature des sciences de l'entraînement et des expériences sportives pratiques, la détection et la sélection des talents devrait :

- Se baser sur les pronostics portant sur la performance future à l'âge de l'élite et non sur l'état de la performance du moment.
- Intégrer différents facteurs pertinents pour les performances futures.
- Rendre possible un processus systématique et standardisé.
- Intégrer les entraîneurs en tant que porteurs essentiels de compétence.
- Utiliser les évaluations des entraîneurs comme méthode d'évaluation.
- Modèle **PISTE**  
(en allemand « **p**rognostisch **i**ntegrative **s**ystematische **T**rainer-**E**inschätzung »)

Par conséquent, il est recommandé de fonder la détection et la sélection des talents sur ces cinq principes et de les appliquer de manière répétée sur des périodes prolongées, c'est-à-dire de manière dynamique<sup>10-12</sup>. Les sélections devraient en outre s'effectuer de façon transparente et objective, en accordant une grande importance à la communication avec toutes les parties concernées (athlètes, parents, clubs, entraîneurs, etc.). Il est essentiel que tous les acteurs impliqués puissent comprendre le processus de sélection, qu'ils le soutiennent et contribuent à le développer.





03

Mesures d'évaluation  
et de correction

# 03 Mesures d'évaluation et de correction

L'essentiel en bref :

- Critères d'évaluation recommandés : développement de la performance, performance du moment, psyché, capacité de résistance, conditions anthropométriques, biographie de l'athlète.
- Mesures de correction recommandées : Prise en compte de l'état de développement biologique, pondération des critères d'évaluation selon le sport concerné et l'état du développement.

## Critères d'évaluation recommandés

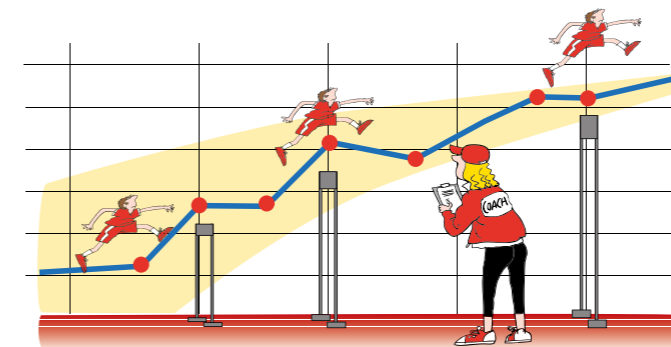
Basés sur la littérature et les expertises, les critères figurant dans le Tableau 1 sont recommandés pour effectuer l'évaluation du potentiel des athlètes de la relève d'atteindre une forte capacité de performance et de réaliser des succès au niveau élite. Les fédérations sportives peuvent s'appuyer sur ces critères d'évaluation et en intégrer d'autres ou en omettre certains selon le sport concerné.

Il est à noter que toutes les méthodes d'évaluation recommandées présentent des difficultés en ce qui concerne leur mise en œuvre, leur évaluation et leur interprétation. Elles requièrent par conséquent un savoir-faire spécifique et une formation spéciale de tous les entraîneurs impliqués.

Critère d'évaluation	Indicateur	Prise en compte de l'état du développement biologique	Pondération
Développement de la performance	Augmentation de la courbe de performance	État du développement biologique	Pondération spécifique au sport concerné et au développement
Performance du moment	Performance en compétition, performance partielle (par ex. physique, technique, tactique)		
	Performance en entraînement, performance partielle (par ex. physique, technique, tactique)		
	Performance dans le cadre de tests spécifiques au sport concerné		
Psyché	Motivation à la performance (motivation exprimée par le comportement, orientation vers les objectifs, motivation autonome)		
Capacité de résistance	Aux niveaux physique et psychique		
Conditions anthropométriques	Par ex. taille de l'athlète, hauteur de portée		
Biographie de l'athlète	Entourage		
	Âge d'entraînement, volume d'entraînement		
Autres critères spécifiques au sport concerné	À définir par le sport concerné		

Tableau 1 : Les critères d'évaluation recommandés ainsi que les indicateurs et les mesures de correction pour la détection et la sélection des talents.

## Développement de la performance



d'effectuer une évaluation du développement futur de la performance. Le développement idéal de la courbe de performance du sport concerné sert de base d'évaluation du développement de la performance. Dans le processus d'évaluation, il convient de tenir compte du fait que la courbe de développement est mise en relation avec la phase de développement dans le *parcours de l'athlète* (par ex. FTEM). D'importants développements de la performance sont possibles durant les phases F et T, tandis qu'avec l'augmentation du niveau de professionnalisation, seuls des progrès plus modestes sont réalisables en phases E et M.

### Les méthodes recommandées pour l'évaluation du développement de la performance sont :

- L'évaluation de l'entraîneur sur la base d'une grille d'évaluation spécifique à chaque sport
- Le développement de la performance en compétition et les résultats lors de tests de performance sur une période donnée

Aucun pronostic probant sur le potentiel de performance futur ne peut être formulé sur la base d'une performance unique. Le processus de développement à long terme ne se déroulant pas de manière linéaire, le développement de la performance devrait être évalué de façon continue sur une période définie. Ceci permet

## Performance du moment



La performance du moment spécifique à chaque sport peut être évaluée en analysant la performance en compétition et lors de l'entraînement ainsi que de la performance dans le cadre de tests spécifiques. Avant la fin de la puberté, la performance du moment n'est pas un indicateur fiable pour les performances à l'âge de l'élite<sup>13</sup>. Les compétitions de sélection et les formes de compétition se justifient si elles favorisent les compétences correspondant à la phase de développement actuel du parcours de l'athlète (par ex. FTEM).

Les performances et les performances partielles complexes des athlètes de la relève peuvent en partie être mesurées de manière objective en compétition et lors de l'entraînement. Ainsi, des sections spécifiques peuvent être saisies dans les sports dans lesquels les secondes, les centimètres ou les grammes sont déterminants, comme par exemple le tir sportif, l'athlétisme ou la natation. Les tests spécifiques à chaque

sport permettent en outre de mesurer ou d'évaluer des composantes importantes de la performance du moment. Pour les sports d'équipe, l'utilisation de grilles d'observation des matchs est recommandée pour l'évaluation de facteurs tactiques (par ex. comportement offensif ou défensif), techniques (par ex. qualité des passes ou des tirs) et psychosociales (compétence de concentration, attitude positive)<sup>14</sup>. Les compétences d'ordre technique et tactique sont des indicateurs permettant un pronostic crédible des performances futures<sup>15-17</sup>. D'une manière générale, il est nécessaire de développer des tests fiables pour chaque sport<sup>18</sup>.

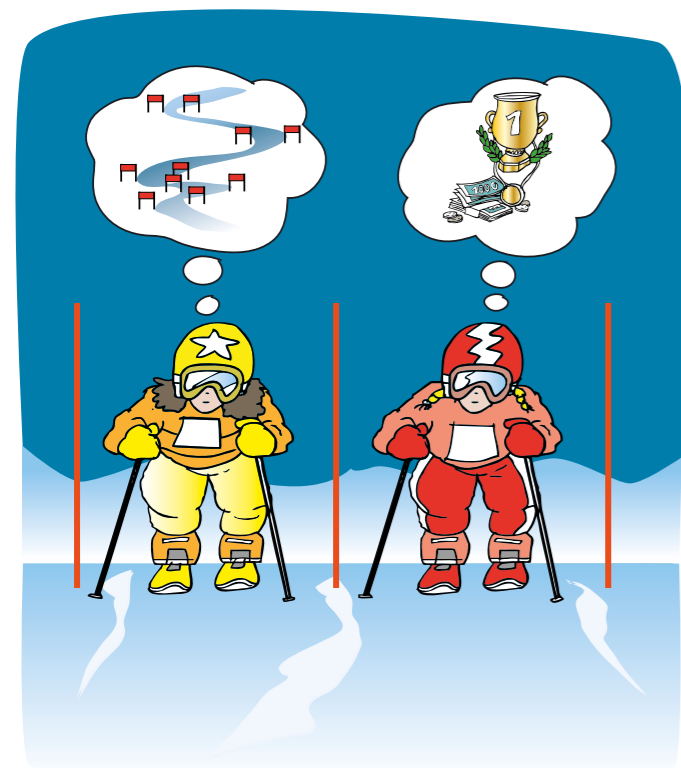
### Les méthodes recommandées pour l'évaluation de la performance du moment sont :

- L'utilisation de méthodes de mesure objectives
- L'évaluation de l'entraîneur sur la base d'une grille d'évaluation spécifique au sport

## Psyché

La motivation à la performance s'est avérée être un facteur de performance important dans le sport d'élite<sup>9, 19, 20</sup>. Par conséquent, elle est une composante essentielle du développement du talent et de la carrière. Si la motivation à la performance est certes principalement développée durant l'enfance et l'adolescence, les influences de l'entourage provenant des entraîneurs, d'autres athlètes et de la famille continuent de la forger considérablement à un âge plus avancé. Nous recommandons par conséquent l'utilisation de facteurs relatifs à la motivation à la performance particulièrement, et ce, en tant qu'instrument de développement et pas uniquement comme instrument de sélection. Les éléments centraux de la motivation à la performance sont *la motivation exprimée par le comportement, l'orientation vers les objectifs et la motivation autonome*.

→ La notion de « motivation exprimée par le comportement » concerne la question de savoir si *l'espoir du succès* prévaut chez les athlètes et s'ils sont plutôt confiants de réussir dans des situations exigeant une performance ou si, au contraire, ils les craignent, ce qui indiquerait une tendance à la peur de l'échec. En règle générale, la *peur de l'échec* est liée négativement à la performance sportive<sup>21, 22</sup>. Les athlètes confiants de réussir disposent, eux, de bonnes ressources motivationnelles pour réaliser des succès futurs<sup>23-25</sup>.



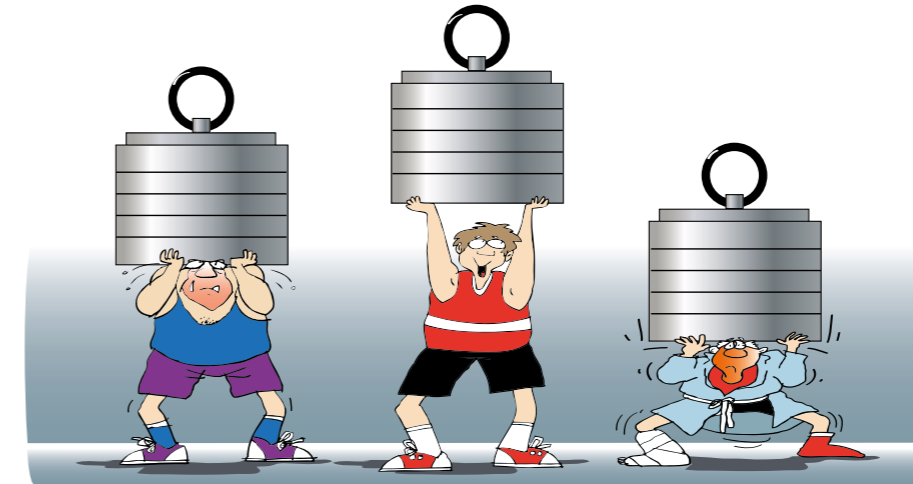
→ On distingue deux objectifs différents dans le contexte de la performance : *l'orientation vers les tâches et l'orientation vers la compétition*. Les athlètes affichant une orientation marquée vers les tâches suivent des objectifs portant sur l'accomplissement d'une tâche. Les athlètes orientés vers la compétition suivent eux des objectifs qui leur permettent de dépasser les autres. Ils veulent être meilleurs que les autres et gagner. Des études ont montré que les sportifs orientés ont plus de joie et de plaisir à exercer un sport et font preuve d'une endurance accrue (même après des échecs). On peut supposer que les athlètes affichant une motivation orientée fortement aussi bien vers les tâches que vers la compétition disposent de bonnes ressources pour réaliser des succès dans le sport d'élite<sup>6, 27</sup>. Ils éprouvent le besoin de s'améliorer continuellement et ont simultanément l'ambition d'être si possible les meilleurs (dans tous les domaines).

→ Un autre aspect important de la motivation est la motivation autonome. En effet, l'impulsion d'accomplir quelque chose peut venir de manière indépendante de la personne elle-même ou par des stimuli extérieurs à la personne. L'ampleur de l'autonomie pour l'adoption d'un comportement donné est une caractéristique essentielle ici. Une activité peut être fortement guidée par des facteurs externes, comme par exemple la recherche d'une récompense, un gain de statut ou l'évitement d'une punition (déterminés par l'extérieur). Une activité est considérée entièrement autonome si elle revêt un intérêt pour la personne concernée et si l'exercice de cette activité est immédiatement lié à un sentiment de plaisir. Un niveau d'autonomie élevé conduit notamment à une attitude positive, à une diminution de la tension, à de meilleures performances, à davantage de persévérance en cas de difficultés ainsi qu'à une plus haute estime de soi et un niveau de bien-être plus élevé à long terme.

**Les méthodes recommandées pour l'évaluation de la motivation à la performance sont :**

- L'évaluation de l'entraîneur par le biais de questionnaires
- L'évaluation de l'entraîneur par le biais d'une observation systématique du comportement sur la base de critères d'observation
- L'autoévaluation par le biais de questionnaires
- Les entretiens/interview

## Résistance



La capacité de résistance est un élément central dans le développement à long terme de la performance. La propension aux blessures et les problèmes de santé jouent ici un rôle important<sup>28</sup>. Il s'agit donc d'évaluer la capacité de résistance physique du point de vue de la propension aux blessures et de l'état de santé en vue du développement futur. Il convient en outre de tenir compte de la tolérance aux charges lors de l'entraînement. Une personne est tolérante aux charges si elle ne tombe malade et ne se blesse que rarement malgré les charges importantes. Les indicateurs pertinents pour ce point sont les charges d'entraînement du moment (fréquence, durée, intensité, mono-

nie) et les absences à l'entraînement pour raison de maladie ou de blessure. Les facteurs de protection sont la résilience, resp. la capacité de résistance psychique (soit la capacité de surmonter les crises et de les exploiter pour se développer) et la durée quotidienne de sommeil.

**Les méthodes recommandées pour l'évaluation de la capacité de résistance sont :**

- L'évaluation de l'entraîneur par le biais de questionnaires et d'un monitoring des entraînements
- L'autoévaluation par le biais de questionnaires



## Conditions anthropométriques

Dans certains sports, les conditions anthropométriques font partie des facteurs essentiels déterminant la performance. Par conséquent, les dimensions corporelles comme l'envergure des bras chez les nageurs ou la hauteur de portée chez les volleyeurs ou les basketteurs doivent être prises en compte dans la sélection des talents. Des somatotypes particuliers et des caractéristiques anthropométriques spécifiques sont également considérés comme étant propices pour certains sports<sup>28</sup>.

**Les méthodes recommandées pour l'évaluation des conditions anthropométriques sont :**

- L'évaluation de l'entraîneur sur la base d'une grille d'évaluation spécifique à chaque sport
- Mesure de la taille, pesée

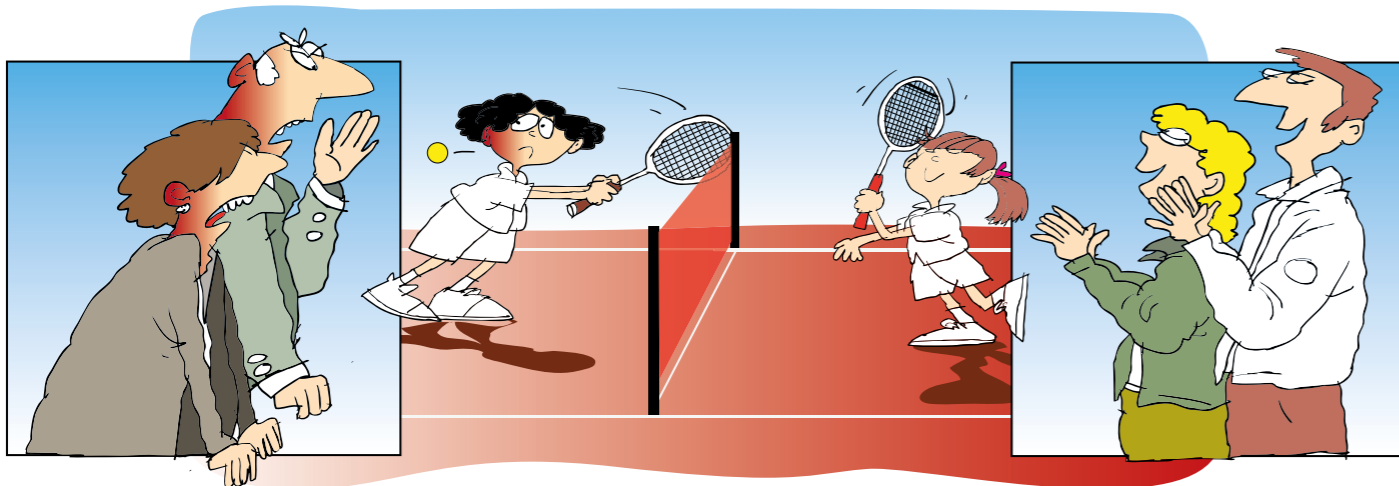
## Biographie de l'athlète

### Entourage

L'influence des parents joue un rôle non négligeable dans le développement d'un talent. Les jeunes talents dont la maison familiale est un lieu de retraite et de repos et dont les parents sont des interlocuteurs retenus n'adressant pas de reproches à leur enfant après une défaite peuvent profiter d'une situation familiale positive. Par contre, les jeunes talents dont les parents exercent une influence forte sur le déroulement de la carrière et mettent une pression importante sur leur enfant ont souvent tendance à interrompre prématurément leur carrière<sup>29</sup>. Parallèlement à la situation familiale, les entraîneurs attirés, les conditions d'entraînement et la situation scolaire ont aussi une influence sur le développement futur des jeunes talents. Pour évaluer l'entourage, il convient également de tenir compte des aspects financiers en rapport avec la carrière future. Il s'agit en outre de vérifier si une performance a été réalisée dans des conditions défavorables et s'il faut donc lui accorder plus de poids. Si, au contraire, ces conditions défavorables peuvent représenter un obstacle pour la suite de la carrière et ne sont pas corrigibles, la situation doit être évaluée à la baisse.

### Les méthodes recommandées pour l'évaluation de l'entourage sont :

- L'évaluation de l'entraîneur sur la base d'une grille d'évaluation spécifique à chaque sport
- Les questionnaires
- Les interviews



### Âge d'entraînement et charge d'entraînement

Peu de données étayées sont disponibles sur la prise en compte de l'âge d'entraînement dans la sélection des talents. Certaines études empiriques ont démontré que les activités exercées dans d'autres sports ont un effet positif sur la nouvelle spécialité sportive. De ce point de vue, ce critère peut avoir une fonction de soutien dans la sélection des talents. L'âge d'entraînement peut être utilisé pour relativiser la performance réalisée en compétition et lors des tests. Les talents avec un âge d'entraînement plus bas obtiennent plus de points que les talents avec un âge d'entraînement plus élevé. Toutefois, les sportifs affichant un important retard au niveau de l'entraînement peuvent être évalués à la baisse s'il s'avère que le retard ne peut être rattrapé en raison de la structure même du sport concerné.

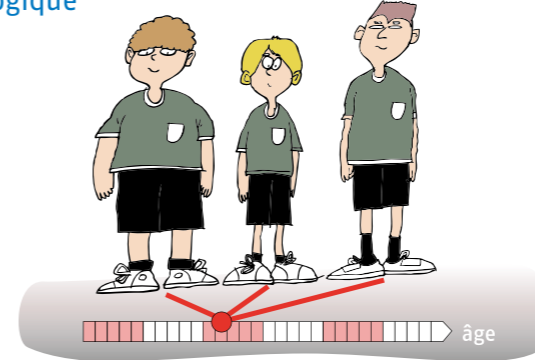
Au même titre que l'âge d'entraînement, la charge d'entraînement est également un critère permettant d'expliquer l'état actuel de la performance. Les possibilités individuelles de maintenir ou d'augmenter la charge d'entraînement constituent un critère important en vue du développement futur de la performance. Il est essentiel de connaître le temps investi dans l'entraînement jusqu'ici et de savoir combien de temps pourra y être investi à l'avenir. Par conséquent, il convient d'évaluer la charge d'entraînement par rapport aux augmentations de volume requises pour le développement futur.

### Les méthodes recommandées pour l'évaluation de l'âge d'entraînement et de la charge d'entraînement sont :

- Les questionnaires
- Les interviews

## Mesures de correction recommandées

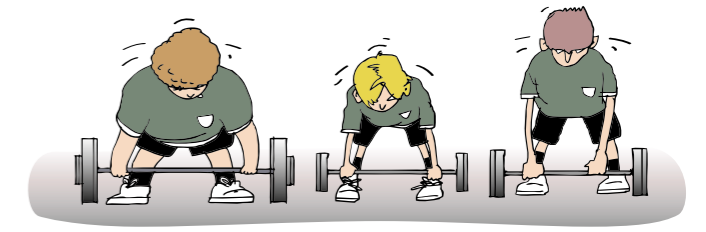
### Prise en compte de l'état du développement biologique



Les deux critères d'évaluation « développement de la performance » et « performance du moment » sont fortement influencés par l'état du développement biologique. Durant la puberté, des différences représentant jusqu'à 5 ans de développement biologique peuvent apparaître chez des enfants du même âge (chronologique ou réel)<sup>30</sup>.

De nombreuses caractéristiques de la capacité physique de performance, comme par exemple la taille, la force, la rapidité et l'endurance, dépendent de l'état du développement biologique<sup>31</sup>. Par conséquent, l'évaluation de l'état du développement biologique dans le sport est nécessaire jusqu'à la fin de la puberté afin de pouvoir juger précisément des performances des athlètes de la relève. En effet, il est possible que les athlètes de la relève pourtant aptes à être sélectionnés ne soient pas retenus en raison d'un retard au niveau du développement biologique, ce qui explique un niveau de performance encore bas. En sus, il est probable que des athlètes de la relève affichant un développement précoce soient promus même s'ils ne disposent guère de perspectives à long terme<sup>31</sup>. Ne pas tenir compte de l'état du développement biologique impliquerait qu'il n'existerait pas d'égalité des chances dans la sélection des talents, que les ressources seraient exploitées de manière inefficace et que des talents potentiels seraient perdus.<sup>32</sup> Les différences au niveau de l'état du développement biologique sont la cause principale de l'effet de l'âge relatif (EAR). Ainsi, un enfant né en janvier dispose en moyenne d'une avance de développement de près d'un an par rapport à un enfant né en décembre de la même année. La conséquence de l'effet de l'âge relatif est que dans la même année de sélection, les sportifs nés plus tôt (en janvier) sont systématiquement privilégiés par rapport aux athlètes nés plus tard (en décembre)<sup>32,33</sup>. Si l'état du développement biologique est pris en compte de manière conséquente, aucun EAR<sup>34</sup> ne devrait apparaître.

À long terme, la prise en compte de l'état du développement biologique doit permettre d'effectuer une sélection plus juste



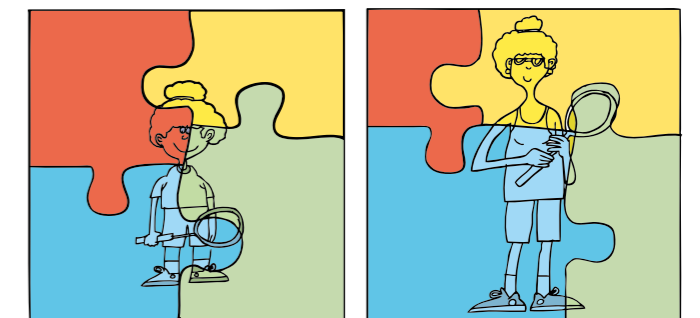
et de mieux mettre en œuvre la promotion des athlètes disposant réellement du plus fort potentiel pour atteindre l'élite.

### Les méthodes recommandées pour l'évaluation de l'état du développement biologique sont :

- Les mesures anthropométriques selon Mirwald
- L'évaluation de l'entraîneur sur la base d'une grille d'évaluation spécifique à chaque sport
- La détermination de l'âge osseux, si cela est possible d'un point de vue médical et défendable au plan éthique (radiographie des os des mains ou DXA)

### Pondération des critères d'évaluation spécifiques à chaque sport et au développement

Selon la phase de développement et le sport concerné, les critères d'évaluation susmentionnés ont une influence plus ou moins importante sur le potentiel de performance dans le domaine de l'élite et doivent par conséquent être pondérés différemment. Les divers facteurs de pondération peuvent être définis par les experts du sport concerné sur la base de valeurs d'expérience et de référence existantes.





04

Le chemin vers la  
décision de sélection

## 04 Le chemin vers la décision de sélection

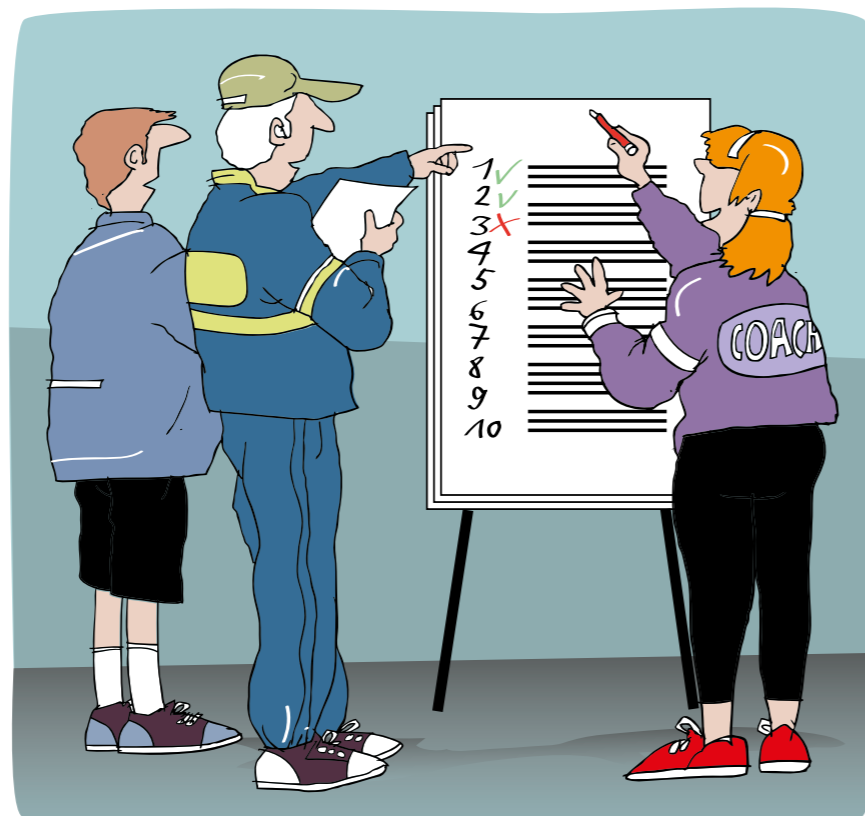
### L'essentiel en bref :

- Les critères d'évaluation pour la détection et la sélection des talents doivent être définis selon les facteurs déterminants pour la performance du sport concerné.
- Il convient de définir dans le concept de sélection la façon dont les critères d'évaluation sont testés et pondérés pour chaque phase de développement.
- L'état de développement biologique devrait être inclus dans le processus de détection et de sélection des talents en tant que facteur de correction.
- Dans le domaine-clé T, il est recommandé d'appliquer l'approche classique axée sur les variables. À partir de la transition vers la phase élite E1, l'approche axée sur la personne, plus complexe, peut également être choisie pour la sélection des talents.

### Situation de départ

Le processus de sélection repose sur un concept de sélection spécifique à chaque sport qui peut différer selon la taille de la fédération et le nombre d'athlètes actifs au sein de cette dernière. Sur la base de son parcours de l'athlète (par ex. FTEM), la fédération définit les phases ou les périodes de transition dans lesquelles les sélections se déroulent, les critères évalués dans chaque phase et la pondération de ces critères. Il convient d'éviter les présélections qui limitent le nombre d'athlètes admis au processus de sélection. Il est en outre recommandé de proposer des possibilités de post-sélection, notamment dans les phases F3 à T.

En principe, on peut différencier entre l'approche classique axée sur les variables et l'approche axée sur la personne. Pour la sélection des athlètes dans les phases T1 à T4, il est recommandé d'appliquer l'approche classique axée sur les variables, tandis que dès la période de transition vers la phase E1, il est possible d'opter pour l'approche plus complexe axée sur la personne.



### Approche classique (axée sur les variables)

Dans l'approche classique, la décision de sélection est prise selon des critères d'évaluation définis spécifiquement pour le sport concerné. Cette approche permet une sélection relativement aisée et économique tout en tenant compte du plus grand nombre possible d'athlètes.

#### Les 10 étapes suivantes sont recommandées :

1. Définir les critères d'évaluation selon les exigences spécifiques au sport concerné
2. Pondérer les critères d'évaluation pour chaque catégorie d'âge
3. Définir le facteur de correction pour l'état du développement biologique
4. Définir la répartition des points et ajuster les échelles d'évaluation
5. Définir un pool de talents pour le processus de sélection
6. Effectuer des évaluations
7. Inclure les résultats dans un tableau d'évaluation spécifique au sport concerné
8. Établir un classement et définir le seuil d'exclusion
9. Donner des feedbacks aux athlètes
10. Communiquer les résultats du processus de sélection

#### 1. Définir les critères d'évaluation selon les exigences spécifiques au sport concerné

Les facteurs déterminants pour la performance dans les différentes phases de développement des talents (FTEM) d'un sport donné devraient se baser sur les critères figurant dans le tableau 1. Au moment des sélections des talents, les caractéristiques doivent être présentes et mesurables d'une part et elles doivent s'avérer stables sur une période de prévision prolongée d'autre part. Les critères définis s'appliquent à tous les athlètes de toutes les catégories d'âge. Si un critère ne peut plus être pris en compte (après la puberté par exemple), il peut être pondéré à 0 % dans le tableau d'évaluation.

#### 2. Pondérer les critères d'évaluation pour chaque catégorie d'âge

Les experts définissent concrètement le pourcentage de chaque critère d'évaluation contribuant au résultat final (= 100 %) dans chaque catégorie d'âge.

#### 3. Définir le facteur de correction pour l'état du développement biologique

Le tableau d'évaluation prévoit une correction des valeurs mesurées par l'état du développement biologique. Pour ce faire, tous les critères d'évaluation dépendants de l'état du développement biologique sont multipliés par un facteur de correction. Ceci permet par exemple d'attribuer plus de points lors du test de performance à un athlète ayant un développement tardif par rapport à un athlète au développement précoce.

#### 4. Définir la répartition des points et ajuster les échelles d'évaluation

Pour chaque critère d'évaluation, il s'agit de définir le nombre de points attribués à un athlète pour sa performance dans un test donné ou pour une évaluation de l'entraîneur (tableau 1). Les chiffres peuvent être définis sur la base de valeurs de référence spécifiques au sport concerné. Il convient de veiller à garantir des conditions aussi standardisées que possible. Dans le tableau d'évaluation, il s'agit de prendre soin d'appliquer une échelle globale uniforme pour équilibrer les échelles divergentes appliquées aux différents critères d'évaluation (par ex. une échelle de 100), sans quoi l'évaluation globale serait affectée par des distorsions indésirables.

#### 5. Définir un pool de talents pour le processus de sélection

Idéalement, aucune présélection n'est effectuée. Ceci limiterait en effet le nombre d'athlètes admis au processus de sélection. D'une manière générale, tous les athlètes jugés sur la base d'une évaluation objective de l'entraîneur (fondée sur la grille d'évaluation spécifique à chaque sport) doivent être pris en compte dans le processus de sélection. En principe, le nombre d'athlètes testés est plus important que le nombre d'athlètes finalement sélectionnés.

#### 6. Effectuer les évaluations

Lors des évaluations des différents critères, il convient de tenir compte du fait que des critères complexes sont jugés à travers le regard de l'entraîneur ou sur la base d'une combinaison du regard de l'entraîneur et d'une évaluation objective. Les évaluations provenant d'entraîneurs expérimentés ont l'avantage d'être intuitivement holistiques. Toutefois, les évaluations des entraîneurs se basent sur une image de référence personnelle qui évolue constamment selon les expériences vécues. Il est possible d'éviter ce problème en utilisant des grilles d'évaluation uniformes et en incluant les évaluations de plusieurs entraîneurs (évaluation objective de l'entraîneur)<sup>6</sup>.

Afin de préserver la cohérence des données, il s'agit de faire appel aux mêmes équipes d'experts si possible. Cela s'applique notamment aux sélections effectuées de manière décentralisée ou si un tracé longitudinal doit être effectué sur la base des données. Deux à trois entraîneurs devraient évaluer les mêmes facteurs simultanément et indépendamment pour garantir une évaluation objective. L'évaluation finale résulte de la moyenne des données collectées.

Les experts doivent être formés préalablement pour l'évaluation et disposer d'un haut niveau de compétences dans le sport concerné (entraîneur national, responsable de la relève, entraîneur d'un cadre régional, etc.). Il s'agit de veiller à ce qu'aucun conflit d'intérêts n'apparaisse (athlète sous la responsabilité de l'entraîneur, situation financière du centre d'entraînement de l'entraîneur, etc.). Globalement, l'évaluation de l'entraîneur permet d'inclure un point de vue holistique dans le processus de sélection. Par conséquent, l'évaluation de l'entraîneur fait partie intégrante du processus de détection et de sélection des talents.

#### 7. Inclure les résultats dans un tableau d'évaluation spécifique au sport concerné

Cette étape permet d'établir un aperçu de toutes les notes et évaluations collectées et saisies durant tout le processus de sélection. Il convient de vérifier préalablement si les facteurs de correction et les pondérations ont été saisis correctement dans le tableau d'évaluation.

#### 8. Établir un classement et définir le seuil d'exclusion

Pour clore le processus, l'on établit un classement dans le tableau d'évaluation, sur la base du nombre de points global. En s'appuyant sur ce classement, les responsables de la sélection définissent les athlètes sélectionnés et le seuil au-dessous duquel les athlètes ne peuvent plus être pris en compte pour une sélection.

#### 9. Donner des feedbacks aux athlètes

Les fédérations devraient profiter de l'observation exhaustive et de l'évaluation des athlètes durant le processus de sélection pour donner un feedback aux athlètes, à leurs entraîneurs, voire aux parents quant à l'état du développement des athlètes et aux prochaines étapes de développement nécessaires.

#### 10. Communiquer les résultats du processus de sélection

La dernière étape consiste à annoncer les résultats du processus de sélection de manière transparente. Une fois la décision de sélection prise, il est judicieux de planifier individuellement et de mettre en œuvre les mesures de promotion nécessaires pour les athlètes sélectionnés.

## Approche axée sur la personne

L'approche axée sur la personne est plus complexe et peut être appliquée dans les phases de sélection plus élevées (à partir de T4 et jusqu'à E2), si des ressources plus importantes sont disponibles. Dans ce cas, on part du principe que les personnes se développent à des rythmes dissemblables et que les différents éléments déterminants pour la réalisation d'une performance ont un niveau d'importance variable d'un athlète à l'autre. Par conséquent, l'accent est mis sur l'ensemble des éléments pertinents pour le succès<sup>35</sup>. Étant donné que le système « personne-environnement » est saisi et évalué de manière holistique, ce processus demande des efforts plus importants.

#### 1. Détermination du niveau de performance du moment

Le point de départ est l'estimation du niveau de performance du moment par rapport à d'autres athlètes se trouvant dans le même stade de développement. Cette évaluation s'effectue indépendamment du déroulement antérieur de la carrière. Il s'agit d'établir un état des lieux sur le niveau de performance du moment. Les informations pertinentes pour l'établissement de ce bilan peuvent provenir des performances lors de l'entraînement, de tests de motricité, de résultats en compétition et d'évaluations des entraîneurs et devraient permettre une comparaison avec les concurrents au niveau national, voire international dans certains cas.

#### 2. Analyse du niveau de performance atteint

Dans un deuxième temps, il s'agit d'analyser la façon dont le niveau de performance du moment a été atteint. Pour cette analyse, il convient de prendre en compte l'âge d'entraînement, l'état du développement biologique, la charge d'entraînement, la qualité de l'entraînement (professionnalisme des entraîneurs, resp. des clubs), le type de programme d'entraînement à long terme (spécialisation précoce ou pluridisciplinarité) et la courbe de développement de la performance.

#### 3. Estimation du potentiel de développement

Les résultats des étapes 1 et 2 sont utilisés pour estimer le potentiel de développement. Le pronostic est effectué dans l'hypothèse que règnent les conditions optimales pour le développement de la performance. Dans cette étape, il est indispensable de s'appuyer sur le savoir et l'expérience d'entraîneurs compétents.

#### 4. Clarification des conditions futures d'encouragement

Sur cette base, il s'agit de vérifier les conditions internes et externes à la personne (les conditions existantes et futures, resp. les conditions qui peuvent être créées) et de juger dans quelle mesure le potentiel de développement estimé peut réellement être atteint compte tenu de ces conditions. Différents facteurs font partie des conditions internes à la personne, comme par exemple la motivation, la volonté de faire carrière dans le sport d'élite ou la capacité de résistance. Les conditions externes à la personne sont les conditions d'encouragement au niveau sportif, la compatibilité entre sport et profession/formation et le soutien social. Cet état des lieux peut être effectué par le biais d'interviews, d'évaluations de l'entraîneur et/ou de tests.

#### 5. Synthèse et décision de sélection

Pour terminer, il s'agit de déterminer le potentiel de l'athlète pour mener une carrière réussie dans le sport d'élite en tenant compte des étapes 1 à 4. Pour évaluer le potentiel, il convient de réunir les résultats des analyses effectuées jusqu'ici. Ceci permet de décider si un athlète peut être sélectionné et donc encouragé à l'avenir. Une fois la décision de sélection prise, il est judicieux de planifier individuellement et de mettre en œuvre les mesures de promotion nécessaires pour les athlètes sélectionnés.



Glossaire/Références  
bibliographiques



# Glossaire

<i>Parcours de l'athlète</i>	Étapes d'une trajectoire possible d'un athlète vers l'élite.	<i>Motivation expliquée par le comportement</i>	La notion de motivation exprimée par le comportement porte sur la manière dont les personnes abordent les tâches dans les situations d'apprentissage et les situations exigeant de la performance. On en distingue principalement deux types : l'espoir du succès et la peur de l'échec.
<i>Orientation vers les tâches</i>	L'orientation vers les tâches désigne la préférence pour des objectifs précis (voir Orientation vers les objectifs) et représente la contrepartie de l'orientation vers la compétition. L'objectif des sportifs fortement orientés vers les tâches est de développer continuellement leurs capacités et leurs compétences. Afin de les évaluer, ils comparent leurs performances du moment avec leurs propres performances passées. Les athlètes orientés vers les tâches se sentent stimulés par la tâche en tant que telle et non par les récompenses éventuelles découlant de la réalisation des objectifs. Ces sportifs sont persuadés que les capacités peuvent être influencées et entraînées. Les situations difficiles sont considérées comme une occasion de relever des défis et d'améliorer ses propres capacités.	<i>Motivation autonome</i>	Dans le cadre de la théorie d'autodétermination (Ryan & Deci 2000) <sup>36</sup> , on distingue 6 niveaux d'action situés entre les pôles « actions entièrement autonomes » et « actions entièrement imposées de l'extérieur » (resp. contrôlées par des tiers). Les actions entièrement autonomes sont régies par la motivation intrinsèque. La motivation intrinsèque conduit notamment à une attitude positive, à de meilleures performances, à davantage de persévérance en cas de difficultés ainsi qu'à une meilleure estime de soi et un niveau de bien-être plus élevé à long terme. Il est question de motivation externe si l'origine de l'action se situe à l'extérieur de la personne, comme par exemple une pression extérieure par la menace d'une punition ou la perspective d'une récompense. La pression peut également être intérieure, comme par exemple la mauvaise conscience, la peur ou le danger de blesser l'estime de soi.
<i>Sport populaire</i>	La notion de sport populaire englobe aussi bien le modèle sportif traditionnel basé sur les associations, la conception traditionnelle du sport avec la dualité entraînement et compétition, des règles et des formes d'organisation claires que l'exercice individuel du sport, sans orientation vers la compétition et sans comparaison des performances et visant uniquement au maintien de la forme physique et de la santé.	<i>Sport d'élite</i>	La notion de sport d'élite englobe le segment supérieur de tout le système de promotion et s'applique donc au niveau de l'élite internationale (phases Élite et Mastery).
<i>FTEM Suisse</i>	Le concept de base pour le développement du sport et des athlètes est un instrument pluridisciplinaire servant de point de départ aux différents acteurs du domaine de la promotion du sport en Suisse. FTEM Suisse représente la base commune pour Swiss Olympic et ses fédérations membres, pour la Confédération, les cantons, les communes et les écoles ainsi que, dans une forme adaptée au sport concerné, pour les clubs de sport, les entraîneurs, les parents, etc.	<i>Talent</i>	Un talent est une personne dont on peut supposer de manière fondée qu'elle pourra atteindre une forte capacité de performance dans le sport de haut niveau et réaliser des succès dans le domaine de l'élite.
<i>Peur de l'échec</i>	Les personnes affichant un fort niveau de peur de l'échec abordent les tâches de manière pessimiste et évitent les défis. Typiquement, les sportifs ayant peur de l'échec se fixent des objectifs irréalistes (tâches trop simples ou trop difficiles), expliquent les succès et les échecs de façon inopportune (les échecs sont imputés à un manque de capacité, tandis que les succès sont expliqués par des facteurs externes comme la chance, par exemple) et ressentent des émotions spécifiques en cas de succès ou d'échec (émotions fortement invalidantes en cas d'échec, peu de fierté par rapport aux succès atteints).	<i>Développement du talent</i>	Le développement du talent englobe les phases de la recherche, de la détection, de la sélection et de l'encouragement des talents.
<i>Espoir du succès</i>	Les sportifs affichant un espoir fort de réaliser des succès abordent les tâches de manière optimiste et recherchent activement les défis plutôt que de les éviter. Typiquement, les athlètes optimistes d'atteindre des succès se fixent des objectifs réalistes correspondant à leurs capacités (tâches de difficulté moyenne), optent pour des tâches dans lesquelles ils peuvent exprimer au mieux leurs capacités, expliquent les succès et les échecs de façon opportune (les succès sont attribués à leurs propres capacités, les échecs sont expliqués par des raisons externes) et ressentent des émotions spécifiques en cas de succès ou d'échec (beaucoup de fierté en cas de succès, aucune émotion invalidante en cas d'échec).	<i>Détection des talents</i>	Identification des talents et évaluation de leur potentiel pour réaliser de bonnes performances et des succès à l'avenir.
<i>Sport de performance</i>	Le sport de performance comprend tous les échelons de l'entraînement orienté vers la performance, depuis l'enfance en passant par l'adolescence et jusqu'aux niveaux de performance à l'âge adulte. Il se distingue du sport populaire dans la mesure où il s'oriente vers des objectifs de performance et la comparaison des performances lors de compétitions régionales, nationales et internationales. Le sport de performance implique un entraînement complet et ciblé et requiert un environnement favorable afin d'harmoniser de manière optimale sport, école, vie professionnelle et famille.	<i>Sélection des talents</i>	Sélection de talents pour les cadres de promotion et les compétitions sur la base du processus de détection des talents.
		<i>Recherche des talents</i>	Recherche d'enfants et d'adolescents disposant d'un potentiel élevé pour réaliser de bonnes performances et des succès, aussi bien dans la spécialité sportive concernée qu'en dehors.
		<i>Orientation vers la compétition</i>	Les sportifs orientés vers la compétition poursuivent l'objectif de démontrer leurs capacités et notamment de dépasser les autres au niveau de la performance. Il s'agit par conséquent d'une préférence pour un type précis d'objectifs (voir Orientation vers les objectifs) et de la contrepartie à l'orientation vers les tâches. Selon Dweck et Leggett (1988) <sup>37</sup> les personnes adoptent une orientation vers la compétition s'ils pensent que les capacités (par ex. les capacités sportives) sont une valeur stable et peu influençable. S'ils considèrent leur niveau de capacités élevé, ils tentent de démontrer ces compétences afin d'obtenir de la reconnaissance. S'ils considèrent leur niveau de compétences bas, ils tentent de cacher cet état de fait (par ex. en fournissant peu d'efforts). Pour évaluer leur propre performance, les sportifs orientés vers la compétition se basent donc sur un schéma de comparaison dépendant des capacités des autres.
		<i>Orientation vers les objectifs</i>	L'orientation vers les objectifs définit la tendance de choisir un type particulier d'objectifs dans un contexte de performance. Initialement, on distinguait deux catégories d'objectifs : l'objectif d'apprendre quelque chose, soit le fait d'acquérir toujours plus de capacités (voir Orientation vers les tâches) et l'objectif de se présenter comme compétent, soit de démontrer un haut niveau de compétences et de cacher un bas niveau de compétences (voir Orientation vers la compétition).

# Références bibliographiques

1. Abbott A, Collins D. A theoretical and empirical analysis of a 'state of the art' talent identification model. *High Ability Studies*. 13(2), 157-78 (2002).
2. Fraser-Thomas J, Cote J, Deakin J. Understanding dropout and prolonged engagement in adolescent competitive sport. *Psychology of Sport and Exercise*. 9(5), 645-62 (2008).
3. Rüdüsüli R, Fuchslocher J, Romann M, Birrer D, Bürgi A, Feldmann R, et al. *Manual Talentdiagnostik und -selektion*. Swiss Olympic Association, Bern, (2008).
4. Hohmann A, Seidel I. Scientific Aspects of Talent Development. *INTERNATIONAL JOURNAL OF PHYSICAL EDUCATION*. 40(1), 9-20 (2003).
5. Joch W. *Das sportliche Talent*. Aachen, Meyer und Meyer. (1992).
6. Davids K, Baker J. Genes, environment and sport performance. *Sports Med*. 37(11), 961-80 (2007).
7. Howe MJA, Davidson JW, Sloboda JA. Innate talents: Reality or myth? *Behav Brain Sci*. 21(03), 399-407 (1998).
8. Kaufman SB. *The complexity of greatness: Beyond talent or practice*: Oxford University Press; 2013.
9. Abbott A, Collins D. Eliminating the dichotomy between theory and practice in talent identification and development: considering the role of psychology. *J Sports Sci*. 22(5), 395-408 (2004).
10. Fuchslocher J, Romann M, Gulbin J. Strategies to Support Developing Talent. *Schweizerische Zeitschrift für Sportmedizin und Sporttraumatologie*. 61(4), (2013).
11. Unnithan V, White J, Georgiou A, Iga J, Drust B. Talent identification in youth soccer. *J Sports Sci*. 30(15), 1719-26 (2012).
12. Vaeyens R, Lenoir M, Williams AM, Philippaerts R. Talent identification and development programmes in sport: Current models and future directions. *Sports Med*. 38(9), 703-14 (2008).
13. Fraser-Thomas J, Côté J, Deakin J. Understanding dropout and prolonged engagement in adolescent competitive sport. *Psychology of Sport & Exercise*. 9(5), 645-62 (2008).
14. Williams AM, Reilly T. Talent identification and development in soccer. *J Sports Sci*. 18(9), 657-67 (2000).
15. Gabbett T, Georgieff B, Domrow N. The use of physiological, anthropometric, and skill data to predict selection in a talent-identified junior volleyball squad. *J Sports Sci*. 25(12), 1337-44 (2007).
16. Buekers M, Borry P, Rowe P. Talent in sports. Some reflections about the search for future champions. *Movement & Sport Sciences*. (2), 3-12 (2015).
17. Kannekens R, Elferink Gemser M, Visscher C. Positioning and deciding: key factors for talent development in soccer. *Scand J Med Sci Sports*. 21(6), 846-52 (2011).
18. Reilly T, Bangsbo J, Franks A. Anthropometric and physiological predispositions for elite soccer. *J Sports Sci*. 18(9), 669-83 (2000).
19. Coetzee B, Grobbelaar H, Gird C. Sport psychological skills that distinguish successful from less successful soccer teams. *J Hum Mov Stud*. 51(6), 383-402 (2006).
20. MacNamara Á, Button A, Collins D. The role of psychological characteristics in facilitating the pathway to elite performance. Part 2: Examining environmental and stage-related differences in skills and behaviors. *The Sport Psychologist*. 24(1), 74-96 (2010).
21. Sagar SS, Busch BK, Jowett S. Success and failure, fear of failure, and coping responses of adolescent academy football players. *J Appl Sport Psychol*. 22(2), 213-30 (2010).
22. Halvari H, Thomassen TO. Achievement motivation, sports-related future orientation, and sporting career. *Genet Soc Gen Psychol Monogr*. 123(3), 343-66 (1997).
23. Zuber C, Conzelmann A. The impact of the achievement motive on athletic performance in adolescent football players. *Eur J Sport Sci*. 14(5), 475-83 (2014).
24. Elbe A, Beckmann J. Motivational and self-regulatory factors and sport performance in young elite athletes. Essential processes in attaining peak performance. 137-57 (2006).
25. Höner O, Feichtinger P. Psychological talent predictors in early adolescence and their empirical relationship with current and future performance in soccer. *Psychology of Sport and Exercise*. 25, 17-26 (2016).
26. Alfermann D, Stoll O. *Sportpsychologie: Ein Lehrbuch in 12 Lektionen*: Meyer & Meyer Verlag; 2010.
27. Zuber C, Zibung M, Conzelmann A. Motivational patterns as an instrument for predicting success in promising young football players. *J Sports Sci*. 33(2), 160-8 (2015).
28. Fröhner G, Wagner K. *Körperbau und Talent. Leistungssport*. 41(2), (2011).
29. Côté J, Hay J. Children's involvement in sport: A developmental perspective. *Psychological foundations of sport*. 484-502 (2002).
30. Malina R, Bouchard C, Bar-Or O. *Growth, maturation, and physical activity*. 2nd ed. Champaign: Human Kinetics; 2004.
31. Sherar LB, Baxter-Jones ADG, Faulkner RA, Russell KW. Do physical maturity and birth date predict talent in male youth ice hockey players? *J Sports Sci*. 25(8), 879-86 (2007).
32. Romann M, Fuchslocher J. Relative age effects in Swiss junior soccer and their relationship with playing position. *Eur J Sport Sci*. 13(4), 356-63 (2013).
33. Romann M, Fuchslocher J. Influence of the selection level, age and playing position on relative age effects in Swiss women's soccer. *Talent Development & Excellence*. 3(2), 239-47 (2011).
34. Müller L, Müller E, Hildebrandt C, Raschner C. Biological maturity status strongly intensifies the relative age effect in alpine ski racing. *PLoS one*. 11(8), E0160969 (2016).
35. Conzelmann A, Zibung M, Zuber C. Das Ganze ist mehr als die Summe seiner Teile – ein Plädoyer für eine personorientierte Talentediskussion. 3 DFB-Wissenschafts-Kongress, Frankfurt, 48-50 (2016).
36. Ryan R M, Deci E L. Self-determination theory and the facilitation of intrinsic motivation, social development, and well-being. *American Psychologist*. 55: 68-78 (2000).
37. Dweck CS, Leggett EL. A social-cognitive approach to motivation and personality. *Psychological review*. 95, 256-273 (1988).

Swiss Olympic  
Maison du Sport  
Talgut-Zentrum 27  
3063 Ittigen près de Berne

Tél. +41 (0)31 359 71 11  
Fax +41 (0)31 359 71 71  
[www.swissolympic.ch](http://www.swissolympic.ch)

National Supporter



Leading Partners

